

ingelaere  ØSTEN  
& partners-Avocats

ingelaere... ØSTEN  
& partners-Avocats  
Cabinet d'Avocats en Droit Public.

07 81 14 93 30



**5 Bureaux**

Lille, Arras, Paris, Lyon et Marseille

**Nos médias :**

Site internet



# SOMMAIRE



- Droit de l'urbanisme, immobilier et construction.
- Collectivités territoriales et économie mixte - Marchés publics.
- Notre équipe

# NOTRE ÉQUIPE



## Maître Benjamin Ingelaere Avocat - Fondateur

Fondateur du cabinet, Maître Ingelaere dispose d'un double cursus réalisé à HEC Paris et à la Faculté Libre de Droit de Lille. Ancien membre du conseil de l'ordre, Maître Ingelaere conseille au quotidien les acteurs de la sphère publique. Influenceur reconnu, il collabore régulièrement avec la presse nationale et spécialisée pour son expertise sur les problématiques du domaine public, du droit électoral et de la fonction publique.

## Maître Alexandre Blanco Avocat en Droit Public

Alexandre Blanco est titulaire d'un Master 2 Droit public général et contentieux publics. Il est en outre chargé d'enseignement en droit public de l'économie et en urbanisme à l'Université. Formé par ceux qui vous jugeront demain, il travaille avec Maître Benjamin Ingelaere, tant en conseil qu'en contentieux, principalement sur vos problématiques de marchés publics et d'urbanisme.



Maître Giliane Ringuet  
Avocate en Droit Public



Maître Thibaud Lemaître  
Avocat Associé



Maître Laura Nguyen Trong  
Avocate



Maître Hadrien Debacker  
Avocat associé



# DROIT DE L'URBANISME IMMOBILIER CONSTRUCTION

Maîtres d'ouvrage, architectes, constructeurs, entrepreneurs et sous-traitants, comment tirer profit du cadre juridique afin d'optimiser vos relations avec vos parties prenantes ainsi que gérer, voire éviter, les situations litigieuses ?

Créé en 2010, le cabinet Ingelaere & Partners réunit une équipe d'avocats qui, au quotidien, développe son expertise en **Droit Public** au bénéfice des différents acteurs de l'**Urbanisme**, de l'**Immobilier** et de la **Construction**.

Nos compétences juridiques portent, entre autres, sur les enjeux et problématiques relatifs au **Droit de l'Urbanisme**, de la **Construction** et de la **Commande publique** :

- Contentieux des documents et autorisations d'urbanisme.
- Exécution de marchés publics & privés.
- Obtention ou annulation de permis de construire.
- Responsabilité civile du constructeur
- Dommages & travaux publics/privés

# NOTRE EXPERTISE

Conseil juridique

Assurances et Responsabilité

Procédures contentieuses

Expertise et Négociations

## CONSEILLER

**Réactif** et doté d'une expertise reconnue en Droit Public et Droit Immobilier, notre cabinet délivre un service de qualité en **conseil juridique et contentieux administratif**. Nous intervenons en représentation aussi bien devant le **Tribunal Administratif (TA)** que devant la **Cour Administrative d'Appel (CAA)**, ou encore le **Tribunal Judiciaire (TJ)**.

## DÉFENDRE

L'**expertise technique** du cabinet - **en défense comme en demande** - dans le domaine du contentieux, administratif ou judiciaire, lui permet de mettre au bénéfice de ses clients - personnes physiques ou morales - un **accompagnement personnalisé** en réponse à leurs diverses problématiques de Droit Public.

## FORMER

Les avocats du cabinet dispensent des **formations** dans les principales matières du Droit Public et de la Construction aux **entrepreneurs, cadres-dirigeants et responsables juridiques** de sociétés opérant dans le secteur BTP & Construction : *Responsabilité des constructeurs, Sécurisation des opérations juridiques, entre autres.*

## INFORMER

Soucieux de fournir un socle de **connaissances et d'informations juridiques** fiables, intelligentes et intelligibles à l'ensemble de ses parties prenantes, le cabinet anime régulièrement divers **médias** - blog, réseaux sociaux, podcasts, revues et magazines -, de façon indépendante ou en partenariat avec la presse nationale et spécialisée.

# NOS COMPÉTENCES

La conception, la mise en œuvre ainsi que la gestion des projets d'urbanisme et de construction requièrent une **expertise pluridisciplinaire et transversale**, dont la maîtrise du cadre réglementaire. A cet effet, notre cabinet propose aux maîtres d'ouvrage, entrepreneurs et sous-traitants, une offre complète de **prestations juridiques en Droit de l'Urbanisme et de la Construction**.

## 1

### Autorisation d'urbanisme

- Instruction d'autorisation d'urbanisme
- Permis de construire
- Certificats d'urbanisme
- Non opposition à déclaration préalable

## 2

### Expertise judiciaire en Droit Immobilier et Construction

- Analyse de rapports d'expertise
- Demande de contre-expertise
- Conseil juridique
- Suivi et gestion de procédures en contentieux

## 3

### Permis de construire ou démolir

- Instruction des demandes
- Rédaction des arrêtés
- Défense des permis
- Arrêtés interruptifs de travaux
- Procès verbal de constat d'infraction

## 4

### Contentieux administratif

- Recours pour excès de pouvoir (REP)
- Recours de plein contentieux (RPC)
- Recours pour actions en répétition (Restitution de l'indu)
- Annulation de permis de construire

## 5

### Contentieux judiciaire

- Référé expertise
- Assignation
- Référé judiciaire
- Citation directe
- Médiation judiciaire

## 6

### Assurance et responsabilité

- Conseil juridique "Construction et Promotion immobilière"
- Garantie décennale
- Garantie biennale
- Garantie de parfait achèvement
- Responsabilité contractuelle

# COLLECTIVITÉS TERRITORIALES & ÉCONOMIE MIXTE MARCHÉS PUBLICS

Collectivités territoriales,  
établissements publics et entreprises  
: **comment sécuriser au mieux les  
enjeux et intérêts relatifs aux  
procédures et contrats établis dans  
le cadre d'une commande publique  
?**

Créé en 2010, le cabinet Ingelaere & Partners réunit une équipe d'avocats qui, au quotidien, développe son **expertise en Droit Public** au bénéfice d'une pluralité d'acteurs de l'économie mixte

Nos compétences juridiques portent, entre autres, sur les besoins et attentes de nos clients en matière de **Droit des Marchés publics** et d'**application du code de la Commande publique** :

- Conseil dans le recours à la commande publique
- Rédaction d'avis d'appel public à la concurrence (AAPC)
- Mise en concurrence et passation des marchés publics
- Exécution des marchés publics
- Conseil et assistance dans le recours en contentieux



# NOTRE EXPERTISE

Institutions  
étatiques

Établissements  
publics

Société  
Économie mixte

Collectivités  
territoriales

Entreprises

## CONSEILLER

Réactif et doté d'une expertise reconnue en Droit Public et Droit Immobilier, notre cabinet délivre un service de qualité en **conseil juridique et contentieux administratif**. Nous intervenons devant le **tribunal administratif** et la **cour administrative d'appel** pour les affaires relevant aussi bien de la compétence du juge administratif que de celle du juge judiciaire.

## DÉFENDRE

L'**expertise technique** du cabinet - **en défense comme en demande** - dans le domaine du contentieux, administratif ou judiciaire, lui permet de mettre au bénéfice de ses clients - personnes physiques ou morales - un **accompagnement personnalisé** en réponse à leurs enjeux et problématiques de Droit Public.

## FORMER

Responsables juridiques, managers et dirigeants de TPE/PME ou start-up... Grâce aux formations "**Marchés publics: préparation de l'appel d'offre et préservation de l'intérêt économique local**" et "**Maîtriser le contentieux des marchés publics**" dispensées par les avocats du cabinet, bénéficiez d'apports théoriques et d'**éclairages stratégiques en Droit des Marchés publics** afin de vous prémunir contre toutes formes de risques et de contentieux.

## INFORMER

Soucieux de fournir un socle de **connaissances et d'informations juridiques** fiables, intelligentes et intelligibles à l'ensemble de ses parties prenantes, le cabinet anime régulièrement divers **médias** - blog, réseaux sociaux, podcasts, revues et magazines -, de façon indépendante ou en partenariat avec la presse nationale et spécialisée.

# NOS COMPÉTENCES

Reconnu et distingué pour son **expertise en Droit des Marchés publics**, notre cabinet conseille et assiste une clientèle composée d'acheteurs publics et d'entreprises dans la gestion - juridique et stratégique - des procédures d'attribution, d'exécution ainsi que de résiliation de marchés publics.

## 1

### Droit de l'économie mixte

- Recours aux sociétés de portage (SPL, SPLA, SEM, SEMOP, GIE, GIP)
- Rédaction du Pacte d'actionnaires
- Création de Business Plan
- Rédaction de statuts
- Rédaction des contrats de sous-traitance

## 2

### Recours à la commande publique

- Aide à la définition et au calcul de seuil
- Définition du mode de gestion
- Mise en concurrence
- Rédaction des appels d'offre
- Sécurisation des pratiques contractuelles

## 3

### Contentieux de la passation et de l'exécution

- Veille au respect des obligations contractuelles
- Référé pré-contractuel
- Référé contractuel
- Recours Tarn-et-Garonne
- Engagement de la responsabilité
- Fin des relations contractuelles
- Reprise de relations contractuelles
- Médiation et règlement amiable

## 4

### Convention d'occupation du domaine public

- Qualification du domaine public
- Montage contractuel
- Occupation du domaine public
- Valorisation de la propriété publique
- Contentieux

Plus d'informations ici :



07 81 14 93 30

ingelaere  ØSTEN  
S. partners-Avocats

TEL : 07.81.14.93.30 - [www.ingelaere-avocats.fr](http://www.ingelaere-avocats.fr)

**PARIS** : 8 rue de Chantilly, 75009 Paris - **LYON** : Tour Part-Dieu, 129 rue Servient, 69326 Lyon -  
**LILLE** : 677 avenue de la République, 59800 Lille - **ARRAS** : 04 impasse Bachelet, 62000 Arras.  
**MARSEILLE** : 8 quai de Rive Neuve, 13001 Marseille.